

Coopérative Agricole et Viticole BOURGOGNE DU SUD

Société coopérative à capital variable

Siège social : 6 av du président Borgeot 71350 Verdun sur le Doubs

Adresse Postale : BP6 71350 VERDUN SUR LE DOUBS

Tél: 03.85.91.93.00-Fax: 03.85.91.87.99 - RCS Chalon Sur Saone

SIRET: 77855642300037 - APE: 4661 Z - Agrément: 14091

N° Agrément distributeur produits: BO10511

TVA intracom : FR73778556423 (TVA dévée sur les débits)

FACTURE

N° 1783524 du 31/01/2022

Référence : 2201041961

00056163 SAS FRANCOIS PARENT

1 PLACE DE L'EUROPE

Ident. TVA : FR14420425969

21630 POMMARD

Site : 100 SIEGE COOP Tél. 03 85 91 93 00

Fam Code	Désignation produit	Un.	Quantité	Prix unit HT	Remise	Prix net HT	Montant HT *
BL n° 1076815	10/01/2022 Mag. de PLATEFORME SAVIGNY						
	Enlèvement s/ CACON n° 9002054						
EMB 057131	CAISSE BOIS CLICHE	U	1.000	400.00		400.00	400.00 9
	Lot n° AF GROS 1.000						
EMB 057131	CAISSE BOIS CLICHE	U	2.000	280.00		280.00	560.00 9
	Lot n° AF GROS 2.000						
EMB 080057	CAISSE BOIS 1x6 BOUT PERSONNALISE	U	46.000	35.26		35.26	1 621.96 9
	Lot n° AF GROS ECHEZE, 46.000						
EMB 080057	CAISSE BOIS 1x6 BOUT PERSONNALISE	U	46.000	35.26		35.26	1 621.96 9
	Lot n° AF GROS RICHEB(46.000						

Totaux HT / Famille

EMBALLAGE 4 203.92

La coopérative a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels, dans le cadre de son agrément.

*TVA Taux	Montant H.T.	Base esc.	Montant TVA	TVA esc.	Montant Net TTC
9 20.00	4 203.92	0.00 €	840.78	0.00 €	5 044.70 €
TOTAL	4 203.92	0.00 €	840.78	0.00 €	Vous nous devez (TTC) 5 044.70 €

En Compte

Echéance(s) : 28/02/2022 5 044.70 €

Toute facture non réglée à l'échéance supportera un intérêt de retard au taux de 0.6 % H.T. par mois conformément au règlement intérieur; le défaut de paiement d'une seule échéance entraînant l'exigibilité de toutes les autres. De plus il sera appliqué une clause pénale fixée forfaitairement à 15 %. Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'à paiement total (loi 80.335 du 12/05/80). En cas de différent, le Tribunal de Chalon-sur-Saône est seul compétent. Est également due une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de non respect des délais de paiement de 40€ conformément aux articles L.441-6 et D.441-5 du code de commerce

Papillon à joindre à votre règlement ou références à rappeler :

Société : 01 Code : 00056163
 Client : SAS FRANCOIS PARENT
 N° facture : 1783524 Echéance : 28/02/2022
 Montant : 5 044.70 €
 D#contact@af_gros.com